

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

2023/002

Nombre de Membres en exercice : 11
présents : 7
votants : 6

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, la Conseil d'Administration, dûment convoquée, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane LEFORT, Vice-Présidente.

Date de convocation du Conseil d'Administration : le six avril deux mille vingt-trois

Présents : A. BARATEAU ; N. BARNY ; D. CHAMBON (retiré lors du vote); R. DUROUSSEAU ; D. JARDIN ; J. LEFORT ; A. ERIMANTE

Excusées : A. BOITEL ; D. LEVEQUE

Absentes : M. CERQUEIRA ; P. GABORIAU

Secrétaire : J. LEFORT

OBJET : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE CCAS

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Madame Roselyne DUROUSSEAU, doyenne de l'assemblée, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Dominique CHAMBON, Président, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

2° constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

3° arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'exécution du budget ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DÉFICITAIRE N-1 (-)	0,00	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	1 483,41	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	18 671,68
		PART DE N-1 AFFECTÉE EN N	
DÉPENSES DE L'EXERCICE	0,00	DÉPENSES DE L'EXERCICE	6 548,84
RECETTES DE L'EXERCICE	0,00	RECETTES DE L'EXERCICE	352,00
<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE :</u>	0,00	<u>RÉSULTAT DE L'EXERCICE :</u>	-6 196,84
<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION :</u>	1 483,41	<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION :</u>	12 474,84
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	0,00	TOTAL À AFFECTER	12 474,84
RESTES À RÉALISER RECETTES	0,00	AFFECTATION OBLIGATOIRE À L'INVESTISSEMENT (titre art.1068)	0,00
TOTAL RESTES À RÉALISER	0,00	COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	12 474,84
<u>BESOIN DE FINANCEMENT</u>	0,00	C'est-à-dire qui peut être affecté à l'investissement ou repris en fonctionnement (ligne 002)	

Ce document comptable est voté à l'unanimité des votants, le Président n'ayant pas pris part au vote puisque absent.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC
Le 12 avril 2022

LE PRÉSIDENT
Dominique CHAMBON

Affichée le : Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission.

Accusé de réception en préfecture
087-218705408-20230412-2023002CCAS-BF
Reçu le 20/04/2023

Le 20 AVR. 2023
Le Maire